



DIS-LEUR!

VOTRE DOSE D'INFO EN OCCITANIE

le film français

le premier magazine web des professionnels de l'audiovisuel



Feu vert pour un nouveau cinéma à Frontignan

Par Salah Hamdaoui, France Bleu Hérault

2-3 minutes

Aujourd'hui, il n'y a qu'un seul écran à Frontignan, le Cinémistral qui fête ce mois-ci ses 20 ans. 149 places, pour une fréquentation annuelle de 52.000 à 56.000 entrées. Demain, il y aura **six salles de plus** pour 744 fauteuils dans les anciens chais Botta, le long du canal du Rhône à Sète. Et le nouveau lieu s'appellera Première cinémas.

Le secteur est sous-équipé

La Commission départementale d'aménagement cinématographique a **donné son feu vert** mardi 23 octobre. Ce sont en fait les deux exploitants du Cinémistral qui portent ce projet sur lequel ils ont travaillé pendant un an et demi (SARL GPCI). La directrice Priscilla Schneider est aux anges : *"Vous ne me voyez pas mais je saute partout dans mon bureau! C'est un grand moment de bonheur!"*

"On va arrêter de refuser du monde sur des films comme Alad'2 ou Star Wars. Pour les premières séances, ce sont des centaines de spectateurs qui rentrent chez eux déçus parce qu'ils n'ont pas pu entrer dans la salle."- Priscilla Schneider, directrice du Cinémistral

Le nouvel endroit est présenté comme un **lieu de vie autour du cinéma**, un lieu de rencontre, avec un espace pour enfants, une librairie, un restaurant avec des repas à thème *"où on pourra manger indien par exemple après la projection d'un film indien"* précise Priscilla Schneider.

Le futur cinéma proposera des **films grand public et art et essai**. Les premières projections sont prévues en 2011, au plus tard. Les anciens chais, inoccupés depuis plus de 20 ans, appartiennent à la ville de Frontignan. La collectivité et les exploitants du futur cinéma sont liés par un bail de 40 ans.



Le futur cinéma - Cinémistral

Le "miniplexe" de Frontignan autorisé contre l'avis de l'Agglo

Équipement. L'instance chargée de statuer a validé, par cinq voix contre deux, un nouveau cinéma de six salles pour 744 places dans les ex-chais Botta.

On retenait son souffle hier à Frontignan. En préfecture, se jouait une étape importante pour la création d'un nouveau complexe cinématographique sur la commune. La commission départementale d'aménagement cinématographique (CDAC) était réunie en préfecture pour décider du sort de la création de ces six salles pour 744 places, en lieu et place du CinéMistral. Dans les ex-chais Botta. Une friche industrielle qui sera réhabilitée. Et la CDAC a validé cette création. « Une grande victoire, pour la directrice du CinéMistral, Priscilla Schneider. On attendait cette décision et c'est un grand soulagement. Après des années de travail et d'accompagnement, on va enfin pouvoir travailler sur un grand projet de territoire qui dépasse largement les frontières de la commune ».

En concurrence avec le projet de Balaruc-le-Vieux ?

Le maire de Frontignan, Pierre Bouldoire, se félicitait aussi de ce feu vert loin d'être acquis. Car il se fait contre l'avis de l'intercommunalité (lire en encadré) : « Les interventions de l'Agglo et du SMBT n'ont pas été bonnes car les élus présents ont démontré qu'ils ne connaissaient pas le dossier. Il s'agit bien d'un "miniplexe" car il n'y aura que six salles et non huit. Le site n'est pas en zone inondable. Quant à la route soi-disant encombrée, je pense qu'ils voulaient par-



■ Sur le quai Voltaire, les anciens chais Botta devraient se transformer en cinéma. ARCHIVE

ler du centre-ville de Sète et non du quai Voltaire... », glissait malicieusement l'édile. Car du côté de l'Agglo, qui envisage ce dossier comme un concurrent direct au grand projet de multiplexe de Balaruc-le-Vieux, on était moins disert sur cette décision. Tout juste assurait-on que les spécialistes de la CDAC « ont confirmé qu'il y avait la place pour seize salles de cinéma sur le territoire ». Le double projet de création d'un multiplexe à Balaruc et la rénovation du Coemedia dans le centre de Sète ne sont donc pas abandonnés, même si la « guerre des cinémas » sur le Bassin tourne clairement à l'avantage des Frontignanais : « Ceux qui se sont prononcés en faveur du "miniplexe" avaient des arguments et ont défendu de leur propre aveu

un "super projet" », dit encore Pierre Bouldoire. Ce sésame est un point de départ. Il va falloir affiner le plan de financement de ce projet privé à 100 %. Il est à ce jour estimé à 5 M€. Les architectes vont également avoir du pain sur la planche

avant que le permis de construire ne soit délivré. Selon le maire, aux alentours de début de 2020. Ensuite, ce sera un an de travaux et une ouverture, au mieux, début 2021.

YANNICK POVILLON
ypovillon@midilibre.com

L'Agglo et le SMBT ont voté contre

Il y avait sept votants à la CDAC, hier mardi matin. Deux d'entre eux se sont prononcés contre le projet de "miniplexe". Celui de Sète Agglopôle Méditerranée, représenté par le maire de Balaruc-le-Vieux, Norbert Chaplin. Et celui du syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT), représenté par l'élu sétois Sébastien Pacull. Tous deux ont justifié leur position au nom de la défense du pro-

jet de multiplexe de Balaruc. Les cinq voix pour ont été apportées par le représentant de la mairie de Frontignan, le représentant du maire de Montpellier, le représentant du président du conseil Départemental, une personne qualifiée en matière d'exploitation cinématographique et une personne qualifiée en matière d'urbanisme et de développement durable.

Centres-villes : Les cinémas retendent leurs toiles



A la faveur d'une rénovation, les cinémas de centre-ville s'agrandissent : ce sont des miniplexes ! « Le mouvement concerne beaucoup de coeurs de ville », explique Jean-Pierre Villa, président du Syndicat de l'exploitation cinématographique du Centre-Sud qui comprend l'Occitanie. Exemple, avec la ville du muscat, près de Sète, qui à force d'opiniâtreté, vient de décrocher un feu vert pour ériger un miniplexe en centre-ville. Ouverture prévue en 2021, une fois les recours épuisés. Un autre projet est dans les cartons autour du Bassin de Thau, à Balaruc-le-Vieux.

Frontignan aura son miniplexe d'ici 2021. C'était un scénario digne des plus mauvais polars. Il se clôt par une coupe de champagne. La Commission départementale d'aménagement cinématographique s'est tenue ce mardi matin à la préfecture de l'Hérault et a décidé que « le projet concernant la création d'un cinéma à l'enseigne Première Cinémas, composé de six salles et 744 fauteuils à Frontignan, près de Sète (Hérault), ancien chais Botta quai Voltaire a recueilli un avis favorable », confirme-t-on en préfecture.

160 000 entrées annuelles prévues la première année



Priscillia Schneider. Photo : DR.

« Je saute de joie ! Cela fait cinq ans que l'on se bat », réagit Priscillia Schneider. Il y a bien le Ciné Mistral, la salle obscure que cette passionnée gère – au nom de la mairie – à Frontignan, la plus grosse commune du bassin de Thau (20 000 habitants), après Sète. C'est depuis vingt ans un cinéma qui plait, avec quelque 52 000 spectateurs par an « qui viennent d'un peu partout pas seulement de Frontignan », précise-t-elle. Avec le futur miniplexe et ses six salles, on va pouvoir imaginer, « la première année », tutoyer les 160 000 entrées annuelles payantes « avec une programmation plurielle ».

De son côté, le maire de Frontignan, Pierre Boulidoire exprime une « vraie satisfaction d'avoir eu cet avis favorable – comme celui de 2013 qui avait eu une avis favorable à l'unanimité ! – qui est une étape fondamentale. On a un grand groupe derrière ce projet. S'il devait y avoir des recours,

on se battra... »

Cinq millions d'euros d'investissement

« Nous allons garder la même philosophie, confie encore Priscillia Schneider. C'est-à-dire avec des films Arts et Essais, de l'éducation à l'image, avec un label jeune public, etc. C'est une vraie victoire. A plusieurs titres. « C'est la deuxième fois que je présente ce dossier. Et cette fois il a été accepté par cinq voix contre deux. » La première fois c'était avec l'ancien exploitant Jacques Font. Aujourd'hui, c'est avec Charles Vintrou, l'actuel exploitant.



Retour dans les centres-villes

« La période où les autorisations s'ouvraient à tout-va est révolue. Il y a davantage un retour aux

Retour dans les centres-villes

« La période où les autorisations s'ouvraient à tout-va est révolue. Il y a davantage un retour aux cinémas dans les centres-villes qui ont besoin d'être redynamisés. » Le coût du projet de miniplexe est estimé à cinq millions d'euros. « Le Cinémistral a vocation à devenir un lieu culturel mais il ne sera plus un cinéma », affirme-t-elle.

Projet de miniplexe à Balaruc-le-Vieux

Cela fait des années que la Ville de Sète essaie de créer un miniplexe sur son territoire. En vain. L'Agglopolde de Thau nourrit elle aussi un projet de création d'un miniplexe. Elle pourrait proposer huit salles de cinéma. Qui seraient réalisées dans le cadre de la rénovation complète du centre commercial de Balaruc-le-Vieux. Selon un participant, « la commission de ce mardi matin a donné son feu vert à Frontignan en disant que ce projet n'est pas incompatible avec celui de Balaruc-les-Bains mais qu'il entre en contradiction avec les décision de cette collectivité »... qui a voté contre lors de cette commission ce mardi...

L'Agglopolde serait sur le point de présenter le dossier de miniplexe en préfecture. « Pour moi, lâche Priscillia Schneider, la rénovation du magnifique dernier cinéma de Sète est prioritaire. En tout cas, si demain, Sète avait aussi un projet de miniplexe, il devra être calibré sur celui de Frontignan... Pour l'instant, je vais retrouver les spectateurs, les habitués pour faire la fête ! »

“

« Il y a de plus en plus de dépôt de dossiers dans les préfectures. Le mouvement concerne beaucoup de coeurs de ville en Occitanie et ailleurs. »

Jean-Pierre Villa, président du Syndicat de l'exploitation cinématographique du Centre-Sud.

“

« Il y a de plus en plus de dépôts de dossiers dans les préfectures. Le mouvement concerne beaucoup de coeurs de ville en Occitanie et ailleurs », explique Jean-Pierre Villa, président du Syndicat de l'exploitation cinématographique du Centre-Sud qui comprend notre région. Il prend l'exemple « précurseur » de Auch (Gers) qui est passé il y a quelques années « avec succès », de deux établissements à une salle à un établissement avec cinq salles. Ou encore de Gaillac (Tarn), où un cinéma de deux salles a doublé sa capacité. « Tous deux sont des exemples montrant la réussite de ce concept », valide Jean-Pierre Villa.

Il y avait déjà eu dans les 1980-1990 toute une série de rénovation, grâce notamment à la création de l'Agence pour le développement du cinéma, née en 1983. »

Le président du Syndicat de l'exploitation cinématographique du Centre-Sud explique que « depuis 1992, les grandes majors du secteurs ont bien quadrillé et occupé le territoire. Ce marché-là est saturé. » Et en même temps, il faut redynamiser les centres-villes. « Il y avait déjà eu dans les 1980-1990 toute une série de rénovation, grâce notamment à la création de l'Agence pour le développement du cinéma, née en 1983. Ces salles obscures ont maintenant trente ou trente-cinq ans et ont bien besoin d'être remise à neuf. »

Ces rénovations potentielles sur le site d'origine « quand l'extension est possible ». Elles se conjuguent donc avec la « redynamisation nécessaire des centres-villes. Et cela va dans le sens de l'évolution des petites villes. A l'image de la grande distribution : Carrefour n'ouvre plus un hyper mais ouvre un Carrefour Market toutes les quatre rues... »

Olivier SCHLAMA

- Selon le Centre national du cinéma, CNC, l'Hexagone compte 2046 établissements et 5909 écrans. La France gagne en moyenne par an, 51 écrans par entre 2008 et 2017. Enfin, 10,7 % (218 cinémas) des établissements sont des multiplexes.

Feu vert pour le futur cinéma de Frontignan

Date de publication : 23/10/2018 - 16:20

La CDAC de l'Hérault a avalisé le complexe de six salles porté, sous l'enseigne Première Cinémas, par la SAS Cinémas Frontignan, majoritairement détenue par le Groupe des exploitants et des cinémas indépendants. L'établissement succédera au monoécran de la commune, le CinéMistral.



Première étape franchie pour l'arrivée d'un nouveau cinéma à Frontignan. La commission départementale d'aménagement cinématographique de l'Hérault, qui tenait séance ce mardi 23 octobre au matin, a en effet donné son feu vert à l'établissement de six salles et 744 fauteuils développé dans la commune par la SAS Cinémas Frontignan. Cette dernière est détenue à 85% par la SAS Groupe des exploitants et des cinémas indépendants (GECI) - dont la holding Hildegarde* (Reginald de Guillebon) et la SARL Aporovic (Charles Vintrou) sont actionnaires à 50/50 -, par ailleurs propriétaire à 100% du Groupement de programmation des cinémas indépendants (GPCI) depuis mai. Les 15% restants sont détenus par Priscilla Schneider, directrice de la mono-salle du CinéMistral de Frontignan.

Ce nouvel établissement doit en effet prendre le relais du monoécran frontignanais, dont le GPCI assure l'exploitation en délégation de service public depuis juillet 2017. Un monoécran particulièrement performant, puisqu'il réalise aux alentours de 55 000 entrées par an avec seulement 152 fauteuils dans cette station balnéaire de 22 000 habitants limitrophe de Sète. D'où la volonté de la municipalité de Frontignan, née il y a plusieurs années, de mettre en route un nouveau cinéma dans la commune. En juillet 2013, la SNES/Ciné-Movida, qui assurait alors la délégation de service public du CinéMistral, avait même décroché l'aval de la CDAC de l'Hérault pour la création d'un complexe de six écrans et 981 sièges.

Si la localisation - des anciens chais viticoles - a été conservée, le projet a été entièrement repris par les trois associés, qui en ont confié la conception à l'architecte Gilles Loussouarn. Ils ont également choisi de doter le futur complexe d'une enseigne au nom symbolique, Première Cinémas.

Plus d'informations dans Le film français n°3828, à paraître le vendredi 2 novembre.

